



Cahier des charges

Sels



Produits concernés

Exclusivement les cristaux de sel marin et de fleurs de sel issus du territoire de l'Occitanie.

Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit obligatoirement valider l'ensemble des critères du cahier des charges. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit ainsi que sa qualité.

Il n'existe pas de segmentation dans cette filière

Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

Cahier des charges des sels

| Section | Critère | Séquence | Questions | Réponses |
|---------|---------|----------|-----------------------------------------------------------------|------------------|
| Origine | obl | 1 | Votre produit est-il marais salant de l'Occitanie ? | Oui ; Non |
| Origine | obl | 2 | Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie? | Oui ; Non |
| Origine | obl | 4 | Le site de conditionnement est-il en Occitanie? | Oui ; Non |